

comité pour les relations nationales  
et internationales des associations  
de jeunesse et d'éducation populaire



Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire.

Ces associations agissent sur l'ensemble des territoires dans des domaines aussi divers que l'éducation, la culture, les loisirs, la citoyenneté, l'accompagnement social, la défense des droits humains et du cadre de vie, la formation et l'insertion, le logement, les échanges internationaux...

Le Cnajep représente le secteur Jeunesse et Education Populaire au sein de la CPCA, Conférence Permanente des Coordinations Associatives.

Il organise de nombreuses rencontres thématiques dans le cadre d'un Forum Permanent, l'Agorajep.



## La plate-forme des associations de jeunesse et d'éducation populaire

### Un espace de réflexion collective

En tant que plate-forme représentative du champ jeunesse et éducation populaire, le Cnajep constitue un espace de réflexion et d'élaboration collective sur l'ensemble des questions ayant trait à la jeunesse, à l'éducation populaire et aux politiques publiques afférentes.

Comment rendre l'éducation et la culture accessibles à tous et tout au long de la vie ? Quelle participation des jeunes à la vie de la cité ? Comment développer la cohésion sociale et le vivre ensemble ? Autant d'enjeux sur lesquels le Cnajep se veut force de proposition.

### Une force d'interpellation sur les territoires

De par ses différents ancrages régionaux, nationaux, européens et internationaux, le Cnajep se fait l'écho des mutations territoriales actuellement à l'œuvre. Décentralisation, construction européenne, mondialisation : autant de processus que le Cnajep accompagne et sur lesquels il mène des réflexions approfondies.

Le Cnajep est ainsi partie prenante de l'animation des territoires à travers un réseau de coordinations régionales

(CRAJEP / FSPVA) implantées sur l'ensemble du territoire national.

A l'échelle européenne, il est membre fondateur du Forum Européen de la Jeunesse, la plateforme européenne des conseils nationaux et des ONG internationales de jeunesse.

### Un lieu de valorisation du secteur jeunesse et éducation populaire

Afin de renforcer la visibilité et la lisibilité du secteur Jeunesse et Education Populaire dans l'environnement institutionnel et peser dans le débat politique, le Cnajep constitue un lieu de valorisation et de promotion des activités, des modalités d'action et des pratiques de terrain des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Dans cette perspective, il engage auprès des parlementaires et du Gouvernement une démarche systématique d'interpellation, de veille et d'alerte sur les questions intéressant le champ Jeunesse et Education Populaire. Il investit les instances et espaces de dialogue politique qui contribuent à la structuration du secteur. Enfin, le Cnajep organise de nombreuses rencontres nationales et régionales dans le cadre d'un Forum Permanent de réflexion sur le champ Jeunesse et Education Populaire, intitulé l'Agorajep.





# Le CNAJEP en bref...

## Qu'est-ce que le secteur Jeunesse et Education Populaire ?

- Les associations de jeunesse et d'éducation populaire **participent de l'économie sociale**. Elles considèrent que toute activité économique doit être précédée d'un projet social, au service du développement durable. Forces d'innovation et de transformation sociale, elles incarnent l'existence d'une troisième voie, entre le secteur marchand et la sphère publique.
- Les associations de jeunesse et d'éducation populaire visent **l'autonomie et le développement des personnes**. Elles développent des démarches participatives pour construire et mettre en œuvre leurs projets.
- Les associations de jeunesse et d'éducation populaire participent **au développement et à la vie des territoires**. Jusque dans les zones désertées par la puissance publique, des bénévoles, des volontaires et des professionnels assurent une véritable continuité du service public et œuvrent ainsi à la cohésion sociale et territoriale.

### ● Le secteur Jeunesse et éducation Populaire en chiffres :

- Plus de 500 000 associations d'éducation populaire (soit 50 % du nombre total d'associations en France)
- Plus de 6 millions de bénévoles.
- Un budget cumulé de l'ordre de 18 milliards d'euros, soit 1,4 % du PIB.
- Près de 680 000 emplois (environ 330 000 ETP).

### ● Une histoire

Association loi 1901, le Cnajep est né en 1968 suite à la volonté de mouvements de Jeunesse et d'associations d'Education Populaire, appartenant à des horizons et à des secteurs d'activités très divers, de se rencontrer pour créer un espace de dialogue, de concertation et de représentation auprès des Pouvoirs Publics sur les questions concernant la Jeunesse et l'Education Populaire.

### ● Un réseau

- Le Cnajep réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire.
- Il est présent sur l'ensemble des territoires à travers un réseau de 23 coordinations régionales (CRAJEP/FSPVA).

### ● Une vie démocratique

- Une Assemblée générale, organe statutaire souverain. Composée de l'ensemble des membres du Cnajep, elle se réunit une fois par an.
- Un Comité Exécutif, instance de délibération politique. Composé de 18 membres, il se réunit quatre fois par an.
- Un Bureau, espace de pilotage politique. Composé de 8 membres, il se réunit une fois par mois.
- Des espaces de travail et de réflexion collectifs autour de quatre chantiers majeurs, portés chacun par un membre du Bureau : engagements, politiques jeunesse, animation territoriale, relations internationales.

### ● Un espace ressources

- Un site Internet, [www.cnajep.asso.fr](http://www.cnajep.asso.fr)
- Une lettre d'information mensuelle, l'Infojep.

### ● Des relations extérieures

Le Cnajep assure la représentation des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire auprès des Pouvoirs Publics et au sein d'instances paritaires ou inter associatives

#### Vie associative

- CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives)
- CNVA (Conseil National de la Vie Associative)
- CDVA (Conseil de Développement de la Vie Associative)

#### Education Populaire

- Le CNEPJ (Conseil National de l'Education Populaire et de la Jeunesse)
- L'INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire)

#### Développement durable

- Comité national du développement durable et du Grenelle Environnement (CNDDGE)

#### Information des jeunes

- CIDJ (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse)

#### Formation professionnelle aux métiers de l'animation et du sport

- CPC (Commission Professionnelle Consultative) des Métiers du Sport et de l'Animation
- CNAPS (Conseil National des Activités Physiques et Sportives)
- OFEMAS (Observatoire des Formations, de l'Emploi et des Métiers de l'Animation et du Sport)
- Fédération Nationale des Centres de Formation des Apprentis aux métiers du Sport, du Tourisme et de l'Animation.

#### Solidarité Internationale

- Coordination SUD
- Commission Coopération Développement (COCODEV)

#### Europe

- YFJ (Forum Européen de la Jeunesse)
- OFAJ (Office franco-allemand pour la Jeunesse)

#### Programmes Européens et Internationaux

- Comité National du Programme Européen Jeunesse en Action
- Comité de Suivi paritaire et consultatif du Programme Jeunesse Solidarité Internationale (JSI)
- Comité de Suivi paritaire et consultatif du Programme Ville Vie Vacances / Solidarité Internationale (VVVSI)

